



Que se passe-t-il si
l'un de nous deux
devient invalide
demain?

Que se passe-t-il
si nous nous
séparons un jour?



Que faire si j'ai
aussi des projets
pour ma retraite?

Que se passe-t-il
si mon partenaire
est tué dans un
accident demain?



Que faire si je
veux avoir mon
propre argent?

Tout le monde est concerné! Informez-vous maintenant sur ma-situation.ch

Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie.

Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie.

Couverture sociale pour les paysannes et les familles paysannes dans leur ensemble

- ▶ Que se passe-t-il si l'un de nous deux devient invalide demain?
- ▶ Que se passe-t-il si mon partenaire est tué dans un accident demain?
- ▶ Que faire si j'ai aussi des projets pour ma retraite?
- ▶ Que se passe-t-il si nous nous séparons un jour?
- ▶ Que faire si je veux avoir mon propre argent?

Ces questions nous préoccupent tous, mais au quotidien, elles ont tendance à passer au second plan.

Vous est-il aussi déjà arrivé de remettre ces préoccupations au lendemain?

Vous ne parvenez pas à aborder ce sujet ou vous ne prenez tout simplement pas le temps de vous pencher dessus?

Toutefois, il vaut la peine de traiter ces questions, car il s'agit de votre avenir et de celui de votre famille! Le moment est venu d'examiner votre situation et d'agir!

Une campagne de sensibilisation ayant pour titre «Prendre ses responsabilités. S'équiper pour la vie.» a été lancée par l'Union suisse des paysans, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, les entreprises Agrisano et Prométerre afin d'améliorer la couverture sociale des paysannes et des familles paysannes dans leur ensemble.

